



Le centre de loisirs de Bazet ouvrira à l'école élémentaire, du 23 février au 6 mars 2026 inclus pour les enfants de 4 ans faits à 11 ans.

Les inscriptions se font à la Mairie uniquement, dès le lundi 9 au jeudi 19 février 2026 dernier délai.

Toute réservation donnera lieu à facturation. Seules les journées annulées pour enfant malade ne seront pas facturées à la condition de produire un certificat médical.

L'accueil des enfants se déroule de 8h00 à 9h30.

L'accueil des enfants sur le temps méridien se déroule de 11h30 à 12h00 et de 13h30 à 14h00.

L'accueil du soir se déroule de 17h00 à 18h00.



les Sorties : une tenue adaptée, le pique nique, et prévoir un change

Le Paiement : En Mairie (uniquement par chèque)
ou par carte bleue sur le portail famille de la mairie, dès
réception de la facture par mail



Rappel : La signature du règlement intérieur par les
parents est obligatoire, aucun enfant ne sera accepté sans
cette formalité.

Informations: **07.63.73.51.84**

par mail: **alae.alsh.bazet@gmail.com**

DIRECTION : Lionel TARCY



TARIFS 2025-2026				
QUOTIENT FAMILIAL	≤500	De 500 à 699	DE 700 à 999	≥1000
La journée sans repas				
Bazet	4 €	5 €	5.5 €	6 €
Extérieur (hors Bazet/Aurensan)	5 €	5.8 €	6.25 €	7.20 €
Cantine Bazet Maternelle	3.35 €			
Cantine Bazet Primaire	3.40 €			
Cantine Extérieur (hors Bazet/Aurensan)	3.70			

